

Développement du secteur privé

L'AGET repart sur de nouvelles bases

L'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET) a tenu sa 4^e assemblée générale ordinaire le vendredi 17 Juin 2011 à son siège, Immeuble UAT à Lomé. La rencontre a permis aux représentants de ses membres de passer en revue les activités réalisées par l'Association en 2010 et de définir de nouvelles orientations afin de consolider la place de l'AGET dans le développement de l'économie nationale et de faire de cette association, un interlocuteur de premier choix des pouvoirs publics et bailleurs de fonds en matière d'amélioration de l'environnement des affaires au Togo. L'assemblée a, par ailleurs, ratifié l'adhésion d'un nouveau membre (Contour Global), radié les membres ne respectant plus les critères d'adhésion et renouvelé le Bureau Exécutif qui pour le compte du prochain mandat, sera présidé par M. José Kwassi SYMENOUEH.

L'AGET, levier incontournable de l'économie togolaise

Née le 12 Juin 2007, l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET) compte à ce jour 34 membres opérant dans le secteur industriel (agro-alimentaire, métallurgie ...) et les services (banques, assurances, hôtellerie, transit et logistique, manutention portuaire).

Elle a pour but de servir les intérêts de ses membres en coordonnant leurs actions et démarches communes.

Acteur de poids dans l'économie Togolaise, les entreprises membres de l'AGET représentent à elles seules, et ce pour le compte de l'année 2010, un chiffre d'affaires annuel de plus de 425 milliards de francs CFA et emploient 5377 personnes pour une masse salariale distribuée de 23 milliards de FCFA. En 2010, les entreprises de l'AGET ont contribué au budget de l'Etat sous forme d'impôt et taxes à hauteur de 71 milliards de FCFA, ce qui a représenté 28% des recettes fiscales budgétaires (Impôt et Douane) du Togo.

Leurs investissements se sont élevés à environ 70 milliards de FCFA en 2010 et à 100 milliards de FCFA depuis 2008.

Fidèle à sa tradition, les membres de l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET) se sont réunis le 17 juin 2011, vendredi, en Assemblée Générale Ordinaire à Lomé.

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale comportait la ratification de l'adhésion et de la radiation de membres, l'approbation des rapports moral, d'activités et financier de l'année 2010 et l'élection d'un nouveau Bureau Exécutif,

Dans la présentation du rapport d'activités, M. Jean Yves LE PAULMIER, Directeur Exécutif de l'AGET, a rappelé les faits majeurs ayant marqué l'économie du Togo, notamment l'appui multiforme des bailleurs de fonds (Banque Mondiale, FMI, Union Européenne), la redynamisation de la cellule de concertation Gouvernement-Secteur Privé, la signature de la charte des PMI/PMI, la validation de la politique industrielle du Togo, la hausse du coût de l'électricité.

Dans ce contexte, l'AGET a été très active sur plusieurs sujets tels que l'avant-projet du Code des Investissements, le Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Industries, le dossier de la révision de la Convention Collective Interprofessionnelle, le Projet d'appui à la

modernisation de la formation professionnelle en partenariat avec le secteur privé, le dossier de la hausse du prix de l'énergie électrique.

Le Président, M. José Kwassi SYMENOUEH, a indiqué que l'AGET observe avec optimisme l'évolution somme toute positive de la vie économique au Togo et entend être un interlocuteur actif dans les prises de décisions concernant le secteur privé. C'est à cet effet qu'elle a procédé à l'actualisé son « *livre blanc* », document retraçant l'état de l'économie et de l'environnement des affaires au Togo ainsi que les approches de solutions aux divers goulots d'étranglement auxquels sont confrontés les entreprises.

Le prix élevé de l'électricité, les faux frais (douaniers, fiscaux, etc.), l'état laissant à désirer de la justice sont les principaux handicaps contre lesquels lutte l'AGET afin d'assainir l'environnement des affaires au Togo et de favoriser ainsi le développement harmonieux de ses membres.

Il a réitéré le souhait de l'Association de participer au développement économique durable du pays, qui suppose un climat de confiance, une politique économique, juridique et fiscale concertée et adaptée à l'environnement national ainsi que la disponibilité des infrastructures et des services administratifs de qualité et performants. L'AGET prône l'établissement au Togo de pôles d'excellence en matière de service et de pôles de compétitivité en matière d'industrie. C'est à cet effet que l'Association a inscrit dans ses priorités, aux dires de son Président, la participation active à toute initiative, visant à améliorer la formation professionnelle des ressources humaines du pays afin de le doter d'une main d'œuvre qualifiée et de compétences avérées.

A la fin de cette Assemblée Générale Ordinaire, un nouveau bureau de 9 membres a été élu pour un mandat d'un an.

Il faut préciser que, peut être membre de l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET), toute société anonyme de droit togolais, du secteur privé douanier de l'industrie ou des services, ayant les caractéristiques suivantes:

- Avoir un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 500 millions de FCFA pour les membres du secteur des services
- Avoir un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 2 milliards de FCFA pour les membres du secteur de l'industrie.

L'AGET est située au 812, boulevard du 13 Janvier au 3^{ème} étage de l'Immeuble UAT.
Tel: 221 95 85 | Email: contact@aget-togo.org | Web: www.aget-togo.org

Togo Presse du mercredi 22 juin 2011